



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CM BLOIS ST GERVAIS 2 RUE DU COMMERCE 41000 BLOIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Xavier POIDEVIN Monsieur Pierre POIDEVIN, gérants de la société SARL PIXA, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 560 ROUTE DE DIEPPE 76250 DEVILLE LES ROUEN, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Xavier POIDEVIN 23 rue de Belfort 72000 LE MANS
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Pierre POIDEVIN 3 impasse Sainte Marie 76000 ROUEN
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 37160 00013098103 30 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christophe GRASLIN
Directeur
christophe.graslin@creditmutuel.fr

JST06

lu et approuvé *lu et approuvé*
 

Crédit Mutuel
2, rue du Commerce
41000 BLOIS
Tél : 02 54 57 34 15 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 54 90 10 50
E-mail : 37160@creditmutuel.fr

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CM BLOIS ST GERVAIS 2 RUE DU COMMERCE 41000 BLOIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Xavier POIDEVIN Monsieur Pierre POIDEVIN, gérants de la société SARL PIXA, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 560 ROUTE DE DIEPPE 76250 DEVILLE LES ROUEN, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Xavier POIDEVIN 23 rue de Belfort 72000 LE MANS
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Pierre POIDEVIN 3 impasse Sainte Marie 76000 ROUEN
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 37160 00013098103 30 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christophe GRASLIN
Directeur
christophe.graslin@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
2 RUE DU COMMERCE
41000 BLOIS
Tél : 02 54 57 34 15 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 54 90 10 50
E-mail : 37160@creditmutuel.fr

JST06

lu et approuvé *lu et approuvé*

[Signature] *[Signature]*



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CM BLOIS ST GERVAIS 2 RUE DU COMMERCE 41000 BLOIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Monsieur Xavier POIDEVIN Monsieur Pierre POIDEVIN, gérants de la société SARL PIXA, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 560 ROUTE DE DIEPPE 76250 DEVILLE LES ROUEN, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Xavier POIDEVIN 23 rue de Belfort 72000 LE MANS
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Pierre POIDEVIN 3 impasse Sainte Marie 76000 ROUEN
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 37160 00013098103 30 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Christophe GRASLIN
Directeur
christophe.graslin@creditmutuel.fr
Crédit Mutuel
2, rue du Commerce
41000 BLOIS
Tél : 02 54 57 34 15 (appel local non surtaxé)
Fax : 02 54 90 10 50
E-mail : 37160@creditmutuel.fr

JST06

lu et approuvé
lu et approuvé

